



CODE :

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REHABILITATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

PREAMBULE

Dans le cadre de sa politique de mise en conformité des installations d'assainissement non collectif, la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois accorde une subvention à la réhabilitation des dispositifs anciens.

Le montant de cette aide financière s'élève à 30% du montant TTC des travaux, avec un coût plafond de travaux pris en compte de 10 000 €TTC par installation à réhabiliter, soit un maximum de 3000 € de subventions.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Les filières prises en compte pour l'octroi de la subvention doivent figurées dans l'un des trois cas suivants :

- Habitations **construites avant 2005** dans les communes dotées d'un plan de zonage d'assainissement, classées en **zone d'assainissement non-collectif** au moment de la construction,
- Habitations **construites avant 2016** dans les communes dotées d'un plan de zonage d'assainissement, classée en **zone d'assainissement collectif** au moment de la construction puis **reclassée en zone d'assainissement non collectif SAUF** pour les habitations ayant fait l'objet d'une **prescription d'assainissement non-collectif** au moment du permis de construire,
- Habitations construites dans les communes **non-dotées d'un plan de zonage SAUF** pour les habitations ayant fait l'objet d'une **prescription d'assainissement non-collectif** au moment du permis de construire.

Les critères complémentaires d'éligibilités sont les suivants :

- Diagnostic de l'installation d'assainissement réalisé par le SPANC.
- Être propriétaire de l'immeuble.
- ANC non conforme présentant un danger pour la santé des personnes avec travaux obligatoires sous 4 ans.
- Immeuble zoné en non collectif (information pouvant être obtenue auprès du SPANC ou de la mairie)
- Demande d'installation ou de réhabilitation d'une filière d'assainissement collectif ayant reçu un avis favorable du SPANC.
- Travaux réalisés par une entreprise ayant l'assurance et les qualifications pour l'installation d'une filière d'assainissement non-collectif (les travaux réalisés par les particuliers ne sont pas éligibles).
- Le montant total des aides financières ne pourra excéder les 80% du montant total TTC des travaux subventionnés.
- La filière n'a pas fait l'objet d'une proposition de mise aux normes par la collectivité.

Siège communautaire : 29a, rue de Sarrelouis BP 27 - 57220 BOULAY ● tél. 03 87 79 52 90

Antenne de Falck : 4, route de Creutzwald 57550 FALCK ● tél. 03 87 81 37

Email : contact@cchpb.net ● site : www.houvepaysboulageois.fr

DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

- 1) Contacter le SPANC (nombre de dossiers limité).
- 2) Remplir un dossier de demande de subvention comportant les pièces indiquées ci-dessous.
- 3) Le SPANC étudie la demande et répond dans un délai de 1 mois. Aucuns travaux ne peuvent commencer tant que le SPANC n'a pas émis d'avis favorable.
- 4) Le SPANC transmet la notification d'attribution de l'aide au propriétaire et informe ce dernier qu'il peut commencer les travaux.
- 5) Le propriétaire fait effectuer les travaux dans les 12 mois qui suivent la notification. Passé ce délai, la subvention n'est plus attribuée.
- 6) Le SPANC effectue les contrôles de réalisation (vérification d'exécution) des différentes installations au fur et à mesure. À l'issue de la visite, l'installation doit être classée conforme pour pouvoir bénéficier de la subvention.
- 7) Le propriétaire fournit au SPANC une copie du devis signé et de la facture des travaux acquittée (attestation de l'entreprise à fournir).
- 8) Le SPANC verse alors la subvention au propriétaire, dont le montant est calculé en fonction de la facture.

Cette procédure va prendre un certain temps, entre 6 mois et 1 année.

COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

À établir en **2 exemplaires** dont un à conserver et l'autre à déposer directement au SPANC (sur prise de rendez-vous). Le dossier comprend :

- L'étude à la parcelle (étude de dimensionnement et d'implantation de filière comprenant une étude de sol) réalisée par un bureau d'études.
- Deux devis minimum (non signés).
- L'attestation d'assurance de chaque entreprise ayant établie un devis pour la réalisation des travaux de réhabilitation d'une filière d'assainissement non collectif.
- Le formulaire de demande d'autorisation d'installation d'assainissement non collectif.
- Un RIB

Avant de transmettre votre dossier au SPANC, vérifiez que la demande est correctement remplie et n'oubliez pas de joindre les pièces demandées.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être instruit et vous sera retourné.

DECLARATION

Je soussigné(e) (non et prénom) _____
demeurant _____
sollicite l'octroi d'une subvention pour la réhabilitation de la filière d'assainissement non collectif sise
_____.

Je déclare :

- ne demander aucune autre subvention auprès d'un autre organisme
- demander une subvention de : _____ € auprès
l'organisme : _____
- exactes et sincères les informations du présent formulaire notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics.

Cocher la case
correspondante

Fait à _____ le _____

Signature

Demande d'installation ou de réhabilitation d'assainissement non collectif

À remplir par le propriétaire

S'il s'agit d'une tranchée d'épandage :

- .Nombre de tranchées :
- .Longueur d'une tranchée :m
- .Profondeur :m

Si autres systèmes :

- .Longueur :m
- .Largeur :m
- .Profondeur :m

Distance minimale :

- .Par rapport à l'habitation :m
- .Par rapport à la limite de parcelle :m
- .Par rapport aux arbres, haies, arbustes :m

Evacuation des eaux usées (dispositifs drainés)

Un rejet des effluents est-il prévu après traitement ? :

OUI NON

- *Si oui, quel est le lieu prévu pour le rejet (fossé, cours d'eau, puits d'infiltration,....) ?*

.....

.....

.....

Rejet en milieu superficiel (fossé, cours d'eau, ...) :

Si vous n'en êtes pas vous même propriétaire, avez-vous une autorisation de déversement écrite du propriétaire du lieu de rejet prévu ?

OUI NON

Si oui, la joindre à votre demande

Rejet par puits d'infiltration :

- .Possédez-vous une dérogation préfectorale ?

OUI NON

Si oui, la joindre à votre demande

À remplir par le contrôleur

Longueur d'une tranchée >30m ?	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI
Le dimensionnement est-il adapté au logement ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Distances minimales du traitement par rapport :		
A l'habitation >5m	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
A la limite de parcelle >3 m	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
A la végétation >3 m	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Le mode d'évacuation est-il autorisé dans la zone ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Le lieu de rejet nécessite-t-il ?		
Une autorisation du propriétaire ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Une dérogation préfectorale ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Rejet en milieu superficiel : <i>Si une autorisation est nécessaire, le pétitionnaire la possède-t-il ?</i>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
--	------------------------------	------------------------------

Rejet par puits d'infiltration : <i>Existe-t-il une dérogation préfectorale sur la zone ?</i>	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<i>Si non, le particulier a-t-il fourni une dérogation ?</i>	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> NON

Le propriétaire s'engage à réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet et conformément au projet accepté puis à ne recouvrir l'installation qu'après avis sur sa conformité.

Signature du propriétaire :

<p>Avis du contrôleur :</p> <p>Favorable <input type="checkbox"/></p> <p>Favorable avec prescriptions <input type="checkbox"/></p> <p>Défavorable <input type="checkbox"/></p> <p>Signature :</p>	<p>Décision du Représentant du Service d'Assainissement :</p> <p>Favorable <input type="checkbox"/></p> <p>Favorable avec prescriptions <input type="checkbox"/></p> <p>Défavorable <input type="checkbox"/></p> <p>Signature :</p>
--	--

Demande d'installation ou de réhabilitation d'assainissement non collectif

CODE :

Date de la demande :	Date du contrôle de conception et d'implantation :
Date de la demande de permis de construire :	

Adresse de la parcelle :	Code postal :
Commune :	
Section et numéro du cadastre de la parcelle :	

Nom et prénom du propriétaire du terrain :	
Adresse si différente de celle de la parcelle :	
Commune :	Code postal : ☎ :
Nom et prénom de l'utilisateur (si différents du propriétaire) :	
☎ :	

Adresse du service de contrôle : Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois
Service Assainissement – 29A, rue de Sarrelouis – 57220 BOULAY
☎ : 03 87 79 52 90 – Courriel : assainissement@cchpb.net

Pièces à fournir par le propriétaire	Cocher les pièces fournies	Cadre réservé au contrôleur
• Un plan de situation de la parcelle.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Une étude de définition de la filière d'assainissement non collectif comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - le pré traitement : fosse toutes eaux, fosse septique, bac à graisse, préfiltre - le traitement : tranchées superficielles, filière non drainée, drainée... - la superficie nécessaire, longueur de chaque drain - le système d'évacuation, le cas échéant, après le traitement - une évaluation des contraintes topographiques pouvant influencer le choix de la filière d'assainissement non collectif (poste de relevage nécessaire, pente trop importante) 	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Un plan de masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif, sur base cadastrale, selon les prescriptions de la page 3	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Un plan en coupe de la filière et de l'habitation (cf. page 3)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Le présent formulaire dûment complété (5 pages)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Une étude de sol. Elle permet de caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux usées domestiques. Elle comporte : <ul style="list-style-type: none"> - Un sondage à la tarière, - Un test(s) de perméabilité, 	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

« Toute réponse dans la colonne de droite remplie par le contrôleur entraînera un avis défavorable pour le projet »

À remplir par le propriétaire

NATURE DU PROJET

- Construction neuve
- Réhabilitation de l'existant

REALISATION DU PROJET

- Nom et adresse du concepteur :
☎ :
- Nom et adresse de l'installateur :
☎ :

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

- Habitation individuelle
- Autre usage (préciser) :
- Nombre de pièces principales :
- Résidence : - Principale
- Secondaire

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

- Terrain**
- Superficie totale de la parcelle :m²
 - Superficie disponible pour l'assainissement :m²
 - Nature de cette surface disponible (pelouse, friche, culture, place, arbre...) :
 - Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ?
 OUI NON
 - Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :
 - faible <5%,
 - moyenne entre 5 et 10%,
 - forte >10%
 - Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau à proximité des ouvrages ? OUI NON Ne sait pas
 - Est-il destiné à la consommation humaine ?
 OUI NON Ne sait pas
 - **Si oui**, distance par rapport au dispositif de traitement :m

- Destination des eaux pluviales**
- réseau de surface (fossé, caniveaux, noue...)
 - infiltration sur la parcelle
 - rétention (cuve, mare...)
 - autre, préciser

RAPPEL : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit

ETUDES REALISEES SUR LE TERRAIN

- Etude de sol**
- Une étude a-t-elle été réalisée? OUI NON
 - **Si oui**, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire.
 - Le sol est-il favorable au traitement des eaux usées domestiques ?
 OUI OUI sous réserves NON NE SAIT PAS

Etude de définition de la filière d'assainissement non collectif

- Une étude a-t-elle été réalisée? OUI NON
- **Si oui**, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire.

À remplir par le contrôleur

- La superficie disponible et l'occupation du sol pour le dispositif sont-elles suffisantes ? OUI NON

- La filière est-elle dans un périmètre de protection d'un captage d'eau potable ? OUI NON
- **Y a-t-il des contraintes discriminatoires dans la définition du périmètre de protection ?** NON OUI
- Distance >35 m ? (Arrêté du 7 septembre 2009) OUI NON

- Le traitement des eaux usées et le rejet des eaux pluviales sont-ils bien séparés ? OUI NON

- Une étude de sol a-t-elle été réalisée ? OUI NON
- Le sol est-il favorable au traitement des eaux usées domestiques ? OUI NON

- Une étude de filière a-t-elle été réalisée? OUI NON

Le cas échéant, demander qu'une étude de définition de la filière d'assainissement non collectif soit réalisée.

À remplir par le propriétaire

CARACTERISTIQUES DU PROJET

Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500

- Positionner et schématiser le plus clairement possible :
- l'habitation ;
 - l'évacuation des eaux usées de l'habitation ;
 - le pré traitement (fosse toutes eaux ou fosse septique dans le cas d'une réhabilitation) et la ventilation associée ;
 - le traitement ;
 - le rejet des eaux traitées le cas échéant ;
 - les arbres et la végétation, les surfaces imperméables ou destinées à l'être ;
 - les bâtiments annexes (garage, piscine...) ;
 - les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle (si présents) ;
 - les axes de circulation ;
 - les cours d'eau, fossés, mares, etc. (si présents) ;
 - le système d'évacuation des eaux de pluie ;
 - les cavités souterraines.

Joindre le plan de masse à votre demande

Plan en coupe du dispositif au 1/200 ou 1/500

- Schématiser le plus clairement possible l'emplacement de votre logement, de la fosse, du pré - filtre, du bac à graisse ainsi que l'épandage avec les rejets pluviaux et d'assainissement éventuels.

Joindre le plan en coupe à votre demande

DEFINITION DE LA FILIERE

Le dispositif de pré traitement des eaux usées

- Les eaux ménagères et les eaux vannes sont-elles traitées ensemble ? OUI NON
- Volume de la fosse toutes eaux ou de la fosse septique :m³
- Ou volume de l'installation biologique : m³
- Matériau utilisé (béton, polyéthylène, ronde, rectangulaire...) :
- La fosse est-elle située à plus de 10 m de l'habitation ? OUI NON
- Est-il prévu un bac à graisse ? : OUI NON
- **Si oui**, volume :/
- Est-il prévu un préfiltre extérieur à la fosse? OUI NON
- **Si oui**, volume :
- Une ventilation haute est-elle prévue? : OUI NON
- Un extracteur statique ou éolien est-il prévu? OUI NON

Le dispositif de traitement des eaux usées

- S'agit-il de :
 - tranchées d'épandage à faible profondeur
 - lit d'épandage
 - lit filtrant non drainé à flux vertical
 - lit filtrant drainé à flux horizontal
 - lit filtrant drainé à flux vertical
 - terre d'infiltration non drainé
 - autre :

À remplir par le contrôleur

- Le plan de masse est-il fourni ? OUI NON
- Si oui**, les renseignements sont-ils suffisants pour contrôler le projet ? OUI NON

- Le plan en coupe est-il fourni ? OUI NON
- Si oui**, les renseignements sont-ils suffisants pour contrôler le projet ? OUI NON
- L'écoulement correct des effluents d'amont en aval est-il assuré ? OUI NON

- Traitement séparé des eaux vannes et des eaux ménagères ? OUI NON
- Le volume de la fosse est-il suffisant ? OUI NON
- Si non**, volume suggéré :m³
- L'implantation de la fosse est-elle cohérente avec l'accès ? OUI NON
- Un bac à graisse est-il souhaitable ? OUI NON
- Le volume du bac est-il adapté ? OUI NON
- Le volume du préfiltre est-il adapté ? OUI NON
- Une ventilation haute est-elle prévue :
 - en entrée de fosse ? OUI NON
 - en sortie de fosse (après le préfiltre si existant)? OUI NON
- Le positionnement de la ventilation est-il correct ? OUI NON

- Le dispositif est-il adapté ?
à la nature du sol OUI NON
à la pente du site OUI NON
- La filière est-elle autorisée dans la zone ? OUI NON